

Citoyenneté, civilité et sécurité

Réunion Publique du 11 Juin 2018

Médiathèque de Chatou

En préambule, il convient de préciser que le présent résumé se veut être à la fois un compte rendu, non exhaustif mais aussi un décryptage de certains points à travers le prisme de notre association et de ce que vivent nombre de nos adhérents au quotidien.

Une réunion publique a eu lieu le lundi 11 juin dernier, dont le thème, « Citoyenneté, civilité et sécurité » n'était pas sans rappeler une des nombreuses problématiques que subit régulièrement notre résidence. C'est d'ailleurs ce qui a poussé l'ADLT ainsi que quelques locataires à s'y rendre pour assister au débat, et même y participer.

Parmi les personnes présentes pour tenter d'apporter des réponses aux catoviens :

- M. Le Maire, Eric DUMOULIN
- M. Patrice LECHEVALLIER, adjoint à la citoyenneté et à la sécurité
- Le Commissaire Divisionnaire de la circonscription de St Germain en Laye
- M. GREGOIRE, Chef de Service, Police Municipale
- Les représentants des bailleurs sociaux dont notamment Mme PINTO pour IN'LI
Notons d'ailleurs, au passage, que pour une des plus grosses résidences IN'LI de l'ouest parisien (226 logements), avec les très nombreux problèmes dont certains perdurent depuis des mois, et compte tenu du rang de nos autres interlocuteurs, cela aurait été la moindre des choses que Mme PINTO soit accompagnée de M. CEBULSKI, directeur immobilier, voire de de M. PINEL (PDG) !

Cette réunion avait probablement pour objectif, côté mairie, d'informer les citoyens des axes d'évolution à venir sur ce thème et aussi de rassurer.

Car le moins qu'on puisse dire, c'est que les attentes des catoviens sont nombreuses et l'ambiance parfois « électrique » qui a prédominé lors de cette assemblée illustre de façon évidente l'agacement des habitants face à des situations qui perdurent sans trouver d'issues.

- Mise en place de la vidéo protection au sein de la ville, soit 14 caméras réparties sur l'ensemble de la commune.
En réaction à cette annonce, un catovien a interrogé les bailleurs sur leurs intentions à ce sujet, l'objectif étant éventuellement de compléter le dispositif mis en place par la

municipalité en mettant en place des caméras de protection au sein des résidences afin d'optimiser un recoupement d'images en cas d'enquête, et ce d'autant plus que certains actes délictueux proviennent d'individus habitant ou transitant par certaines résidences, dont la nôtre.

Pour ce qui nous concerne, Mme PINTO a, une fois de plus, montré l'image d'un bailleur ne se préoccupant pas de ce que peuvent subir les résidents, en réfutant catégoriquement cette idée pourtant intéressante et finalement assez peu coûteuse (si installée de manière intelligente) et en appuyant la sécurité des Tribouillards sur l'unique solution du contrôle d'accès.

Si le contrôle d'accès permet effectivement de limiter les démarcheurs et l'occupation indue du parking par des non-résidents et est à installer sans délai, penser que cela va empêcher des individus notoirement connus des services de police de rentrer dans la résidence est d'une naïveté et d'une méconnaissance du terrain dont IN'LI a le secret !!! A moins que ce soit simplement du mépris et du manque de bienveillance envers les résidents dont notre bailleur a fait la preuve à maintes occasions... !?!

- Aménagement de la voie publique : les modifications, dont certaines sont déjà effectives, seront poursuivies ; ainsi le stationnement alterné tous les 15 jours sera supprimé et certaines voies seront passées en sens unique d'ici la fin de l'année, le but étant de faciliter la circulation sur ces voies aux heures de pointe.

Ceci étant, M. le Maire a rappelé que pour certaines rues, les conditions d'aménagement sont limitées et qu'on ne peut pas pousser les murs.

Toujours au sujet de la circulation, dans la plaine de Montesson est en cours d'aménagement un accès à l'A14 ; cela avait été demandé par plusieurs élus de la Boucle de Seine depuis l'ouverture de cette voie rapide il y a des années, sans succès.

La décision a finalement été prise pour une raison assez singulière : la construction d'une prison à Carrières sur Seine, qui nécessitera un accès rapide à l'autoroute pour la sécurité des transferts de détenus. Une preuve de plus, s'il en fallait, que l'utilité pour les citoyens est reléguée au dernier rang !!!

En ce qui concerne les incivilités liées à la circulation dans les rues de Chatou, la clémence dont faisait preuve jusqu'ici la Police Municipale, pour les infractions mineures ne sera plus de mise ; En effet, un véhicule mal garé ne constitue pas en soi un délit grave... mais lorsque ce dernier empêche un bus ou pire les services de secours de passer ou encore oblige les enfants revenant de l'école à empiéter sur la voie de circulation (passage piéton près du 31 rue Jules Ferry, le long du délaissé des Landes, qui plus est signalé interdit de stationnement) ...cela devient une autre histoire...pour laquelle les PV seront désormais établis de manière plus régulière !!!

- Plan Vigipirate : Ce plan, en place depuis des années maintenant a poussé les autorités à mettre en place un dispositif de barrières devant les écoles et autres points d'accueil

d'enfants. Ces barrières type « Vauban » seront remplacées par des installations pérennes avec du mobilier urbain plus efficace et mieux intégré visuellement dans l'espace public (barrières fixes ou gabions).

A ce sujet, l'ADLT fera plusieurs propositions à M. le Maire pour sécuriser le trajet Tribouillards-écoles des enfants de notre résidence.

- Réactivation du comité local de prévention de la délinquance
Le but est ici d'observer les différents facteurs favorisant les actes d'incivilités ou de délinquance afin d'agir en amont pour les faire cesser ou pour le moins les limiter.
D'ailleurs, à propos des incivilités, M. LECHEVALLIER a rappelé, à toutes fins utiles que les faire cesser est l'affaire de tous : l'Etat et la Mairie bien sûr, mais aussi chacun d'entre nous !!!
- Signature d'une convention de coordination entre la Police Nationale et la Police Municipale, afin d'accroître l'efficacité et la complémentarité entre ces deux services.
- La mairie va adhérer à Voisins Vigilants et Solidaires, une entreprise qui édite un site web et une application permettant à chaque citoyen ou à la police municipale de signaler par SMS un danger potentiel, une situation suspecte, etc... mais aussi un réseau d'entraide communautaire entre voisins (covoiturage pour aller au travail ou autres).
Pour les catoviens, l'inscription sera gratuite.
L'ADLT vous en dira plus et vous indiquera la marche à suivre dès que la mise en place sera effective, côté mairie.
- Le commissaire divisionnaire a rappelé l'importance et la nécessité de composer le 17 pour tout trouble à l'ordre public ou agression physique. Il a tout de même admis que les effectifs réduits disponibles, notamment la nuit sont parfois un frein à l'efficacité des interventions.
L'ADLT vous invite à faire appel au 17 dès que la situation le justifie, et par la même occasion à nous en informer (via le formulaire « contact » du site) en précisant si une équipe de police est finalement venue ou pas. Ainsi, nous pourrions fournir d'ici quelques mois une étude chiffrée au commissaire divisionnaire afin qu'il se rende compte des différences entre le discours théorique qu'il défend et la réalité du terrain.

- En fin de réunion, une série de questions-réponses entre les catoviens et nos interlocuteurs ont porté notamment sur les rodéos en voiture ou deux-roues, les rassemblements de groupes bruyants tard le soir et dans la nuit aux abords d'habitations, d'actes de délinquance et d'incivilités. Il s'agit notamment de certains secteurs, bien identifiés sur lesquels des interventions seront plus régulières, selon les autorités. *En ce qui concerne les bailleurs sociaux, dont IN'LI, ils ont particulièrement « brillé » par leur absence de réponse sur ces questions, et n'ont absolument pas pris leur part de responsabilité sur ces problématiques auxquelles ils pourraient pourtant apporter leur pierre à l'édifice. Citons quelques exemples de ce qui se fait ailleurs :*
 - *Gardiens assermentés habilitant ces derniers à dresser des PV à tout résident incivil (dépose d'encombrant sauvage, dépose de poubelle devant ou même dans les halls d'entrée, jets d'ordures par la fenêtre -ces exemples ont déjà eu lieu aux Tribouillards-, etc...).*
 - *Aménagement de portillon anti-scooter permettant tout de même la circulation douce (vélo, trottinette, etc...) et le passage des poussettes.*
 - *Pose de caméras de surveillance en réseau interne (pas de prestataire extérieur de télésurveillance) pour un coût maîtrisé, en soutien du réseau de caméras municipales.*
 - *Aménagement d'espace de jeux pour les petits et les grands, réduisant ainsi les risques de dégradation « par ennui » et prévenant ainsi la délinquance (un gamin qui joue au volley ou au basket sera moins enclin à tagguer les murs ou consommer des substances illicites avec le trafic qu'il y a derrière).*

D'ailleurs, un devis demandé en 2017 par l'ADLT à la société qui a installé les structures municipales, malheureusement éloignées des Tribouillards, démontrait un coût moyen de - de 5 €/mois/logement, contrôles réglementaires et contrat de maintenance compris, tout en écartant la responsabilité du bailleur en cas d'incident. Cette requête avait été rejetée en bloc par IN'LI, au prétexte que cela ne faisait pas partie de la politique de l'entreprise.

Ces quelques exemples ne coutent pas des millions d'euros, et pourtant IN'LI ne veut pas investir pour le bien-être et la sécurité de ses clients !!!

- En conclusion, le sentiment demeure que Chatou est une ville tranquille et privilégiée sur le plan de la sécurité, mais que quelques points sensibles et connus doivent être mieux pris en compte pour que cessent des incivilités et des actes de délinquance en augmentation ces derniers temps.